

Collège des Sages : Candidature

à Mme le Maire
mairie@saintpierrequiberon.fr

Madame le Maire,

Dans le préambule de la délibération 2020_112_collège des sages il est écrit : *l'équipe municipale ... conformément à son projet de développer une politique de citoyenneté active, de dialogue et d'échanges avec l'ensemble des habitants de la commune, a décidé la création d'une instance consultative nommée «Collège des Sages»*. Je souscris parfaitement à cette volonté municipale.

Le diable se logeant dans les détails c'est dans le règlement annexé à la délibération mais non publié dans le compte rendu que l'on trouve, je cite : *Chaque membre aura au minimum 60 ans, n'exercera plus d'activité professionnelle, ne fera pas partie d'un autre Collège ou Conseil des Sages, ne sera pas conjoint ou conjointe d'un(e) élu(e) municipal(e) ou d'un membre du Collèges des sages, ne devra pas être un(e) ancien(ne) élu(e) depuis au moins 10 ans.*

Comment passe-t-on de l'ensemble des habitants de la commune à une liste d'exclusion, mettant à l'index des citoyens de la commune sous des prétextes fallacieux. D'autant plus que la présélection par le bureau municipal aura le dernier mot sur les désignations

Alors si je dois être exclu que ce soit fait nominativement par ce bureau qui aura le courage de ses actes sans se réfugier derrière un règlement qui semble taillé plus par le règlement de compte que par l'intérêt général.

Merci Madame le Maire de ne pas vous laisser enfermer dans ces mesquineries.

Nom :

Prénom :

Adresse :

Je suis candidat au collège des Sages de la commune de Saint Pierre Quiberon